



**CONTROLE SANITAIRE DES EAUX
DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**



Préfecture de l'Aube

Délégation Territoriale
de l'Aube
Service Santé-Environnement

Troyes le 27 septembre 2017

COURRIER ARRIVE EN MAIRIE
02 OCT. 2017
10150 CRENEY Prés TROYES

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE CRENEY PRES TROYES
Mairie
10150 CRENEY PRES TROYES

COPE PONT STE MARIE-CRENEY-LAVAU

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant
CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.

Prélèvement	Type	Code	Nom	
		00057990		
Unité de gestion		0205	COPE PONT STE MARIE-CRENEY-LAVAU	
Installation	UDI	000664	CRENEY RESEAU	
Point de surveillance	P	0000000929	CRENEY PRES TROYES RESEAU	Prélevé le : mardi 19 septembre 2017 à 12h37
Localisation exacte		ECOLE. EVIER SALLE DE REPOS		par : SHIRLEY GUERRE
Commune		CRENEY PRES TROYES		Type visite : DDIS

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualit.				
Couleur (qualitatif)	0 qualit.				
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Saveur (qualitatif)	0 qualit.				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'air	21,0 °C				
Température de l'eau	18,1 °C				25.00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,5 unité pH			6.50	9.00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore combiné	<0,05 mg/LCl ₂				
Chlore libre	0,18 mg/LCl ₂				
Chlore total	0,21 mg/LCl ₂				

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE EUROFINS IPL EST - rue Lucien Cuenot - BP 51005 - 54421 MAXEVILLE cedex 5401

Type de l'analyse : D1+D2

Code SISE de l'analyse : 00058109

Référence laboratoire : 17M045856-001

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Turbidité néphélométrique NFU	0,2 NFU				2.00
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS					

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure

COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS

Chlorure de vinyl monomère	<0,1	µg/l		0.50		
----------------------------	------	------	--	------	--	--

DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES

Acrylamide	<0,1	µg/l		0.10		
Epichlorohydrine	<0,1	µg/l		0.10		

FER ET MANGANESE

Fer total	<1	µg/l				200.00
-----------	----	------	--	--	--	--------

HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU

Acénaphène	<0,01	µg/l				
Acénaphthylène	<0,01	µg/l				
Anthracène	<0,01	µg/l				
Anthraquinone (HAP)	0,24	µg/l				
Benzantracène	<0,01	µg/l				
Benzo(a)pyrène *	<0,005	µg/l		0.01		
Benzo(b)fluoranthène	<0,005	µg/l		0.10		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,005	µg/l		0.10		
Benzo(k)fluoranthène	<0,005	µg/l		0.10		
Chrysène	<0,01	µg/l				
Dibenzo(a,h)anthracène	<0,01	µg/l				
Fluoranthène *	0,16	µg/l				
Fluorène	0,056	µg/l				
Hydrocarb.polycycl.arom.(4subst.)	<SEUIL	µg/l		0.10		
Hydrocarb.polycycl.arom.(6subst.*)	0,16	µg/l				
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,005	µg/l		0.10		
Naphtalène	<0,05	µg/l				
Phénantrène	0,42	µg/l				
Pyrène	<0,01	µg/l				

MINERALISATION

Conductivité à 25°C	550	µS/cm			200.00	1 100.00
---------------------	-----	-------	--	--	--------	----------

OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.

Antimoine	<0,05	µg/l		5.00		
Cadmium	<0,01	µg/l		5.00		
Chrome total	0,11	µg/l		50.00		

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0.10
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,39	mg/L		1.00		
Nitrates (en NO3)	19	mg/L		50.00		
Nitrites (en NO2)	<0,01	mg/L		0.50		

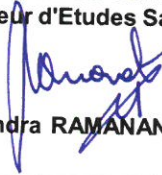
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/100mL				0.00
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1	n/100mL				0.00
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/100mL		0.00		
Escherichia coli /100ml -MF	<1	n/100mL		0.00		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00057990)

Cette eau est conforme aux limites et références de qualité des eaux destinées à la consommation humaine, définies par l'arrêté du 11 janvier 2007, pour l'ensemble des paramètres mesurés. Toutefois, cette analyse met en évidence une teneur en anthraquinone de 0,240 µg/l. Dans la situation de votre commune, cette molécule a pour origine l'oxydation de l'anthracène présent dans les produits bitumineux des canalisations. Le calcul de l'équivalent toxique (TEQ) par rapport au benzo(a)pyrène du mélange des HPA présents dans l'eau conclut à une absence de risque sanitaire pour le consommateur. Toutefois, les canalisations à l'origine du relargage d'anthraquinone doivent tout de même constituer une priorité de remplacement pour la collectivité.

**Pour la déléguée territoriale
Pour l'Ingénieur du Génie Sanitaire
l'Ingénieur d'Etudes Sanitaires**



Sahondra RAMANANTSOA

Information du public: ce document doit être affiché dans les 2 jours après réception (art. D 1321-104 du Code de la Santé Publique).
Délégation Territoriale de l'Aube - Cité Administrative des Vassales - CS 60763 - 10025 TROYES CEDEX
Siège régional : 3 boulevard Joffre - CS 80071 - 54036 NANCY CEDEX - Standard régional : 03 83 39 30 30